

Administration Municipale

SAINT-DENIS, le 15 Mars 1971

N° 3 7 8 SG

Le MAIRE de SAINT-DENIS

à Messieurs

les Conseillers Municipaux

- SAINT-DENIS -

Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le VENDREDI 19 MARS 1971 à 16 H 30 dans la Salle des Délibérations.

- ORDRE du JOUR -

- Election du MAIRE
- " de 5 Adjointes réglementaires
- " de 3 Adjointes supplémentaires
- " de 4 Adjointes spéciaux.

Le MAIRE,

A. D. LEGROS